

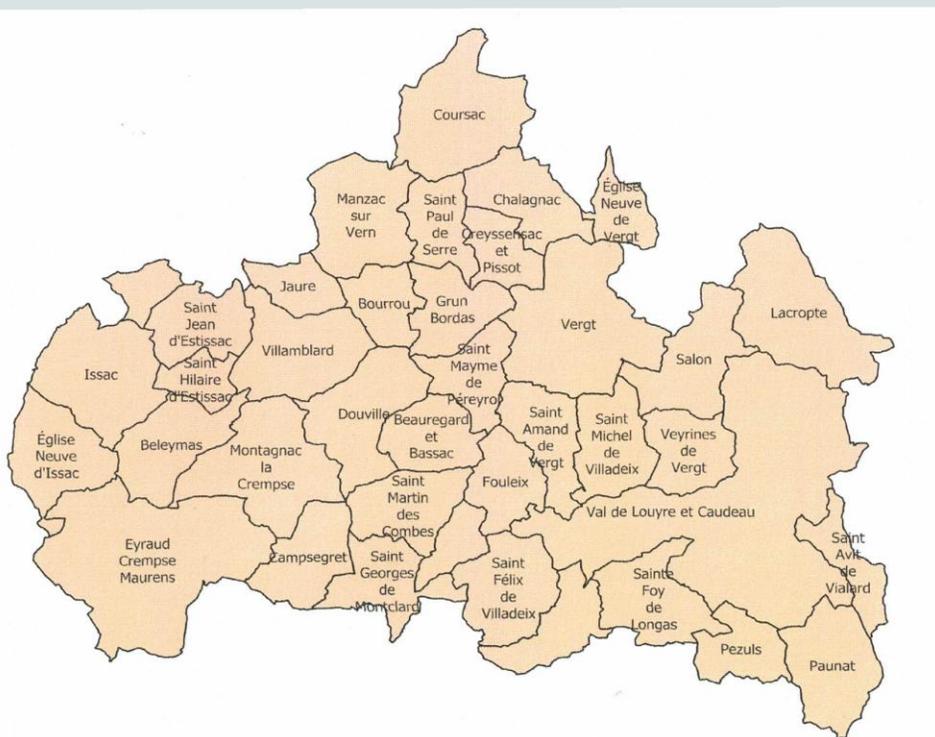


**ACI SIGNE le  
23/09/2022**



# CPTS VIVEVAL

**Département : DORDOGNE 24**



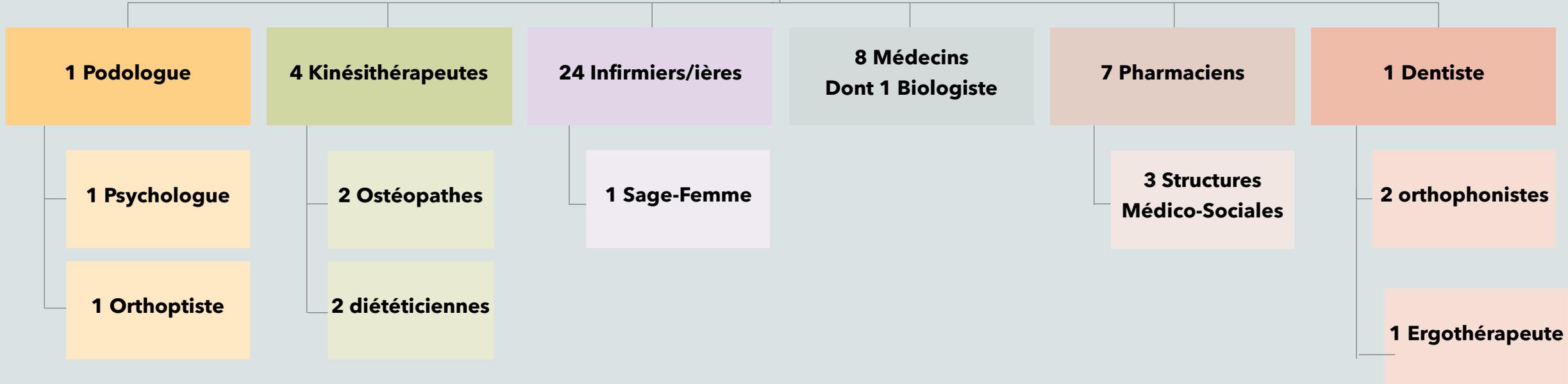
**Territoire de 39 communes (17 500 habitants)**

**Les 4 principales communes :**

- **VILLAMBLARD**
- **VERGT**
- **VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU**
- **COURSAC**



# CPTS VIVEVAL 58 ADHERENTS



**Partenariats** : ARS; CPAM 24; MSA; AGORALIB; CH Périgueux; Clinique Pasteur Bergerac; CH BASSY-UGECAM; CASSIOPEA; DAC PTA24 ; ASSOCIATION ETP : « La Vie avec Du Mieux »; CIAS Grand Périgueux; SSIAD VERGT; AASE Villambard; HANDYDACTIQUE; Les mairies du territoire; PEPS 24; HEALPHI; ESEA; Croix Rouge; UDSP 24; MSP Vergt, MSP Val de Louyre et Caudeau; Novabio; France Service; Crédit Agricole.

# COMPOSITION ET HISTORIQUE DE LA CPTS

## **Composition :**

Sur 58 adhérents, 44 professionnels sont en MSP, soit : 75%

- MSP Val de Louyre et Caudeau (2017) : 15 professionnels, une coordinatrice rémunérée SISA
- MSP Vergt (2019) : 16 professionnels, une coordinatrice rémunérée SISA
- MSP Villablard , en cours de labellisation : 13 professionnels

## **Historique :**

Un petit groupe de professionnels de santé commençait à réfléchir sur la constitution d'une CPTS, lorsque est arrivée la pandémie COVID-19. L'ARS nous a sollicités pour mettre en place un centre de vaccination MODERNA en février 2020. Nous avons élargi les vaccinations au futur territoire de la CPTS. Cette expérience nous a aidés à concrétiser le projet de CPTS et à convaincre le plus grand nombre de professionnels.

- Lettre d'intention validée le 16/09/2021
- Projet de santé validé le 24/05/2022
- ACI signé le 23/09/2022

## POINTS POSITIFS

- COMMUNICATION : plus facile
  - Interlocuteur unique : coordinatrice
  - Plusieurs Professionnels de Santé réunis au même endroit
- MOTIVATION : accrue pour adhérer à la CPTS car les Professionnels de Santé en MSP sont déjà habitués à travailler en équipe et convaincus par l'exercice coordonné.
- OPTIMISATION : de certaines actions
  - Gestion de Crise Sanitaire : les plans de gestion de crise des MSP s'articulent avec celui de la CPTS.  
Mise en commun des procédures des formations → efficacité accrue
  - Elaboration de protocoles pluridisciplinaires et mise en commun : amélioration de la qualité des soins, des bonnes pratiques, échanges de compétences.
  - Constitution d'une « bibliothèque » (référence HAS, trames de projets...)